



République Française
Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 21 mars 2024 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 6 mars 2024.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRE, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, M. PARDANAUD, Mme CHRETIEN-BRION, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR, M. MECHIN et M. GUIBERT.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. BOICHE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI et Mme LAMY avaient donné respectivement procuration à Mme CIUDAD-KADI, M. BOURDOUNE, M. DAPOIGNY et M. TEXIER.

Excusés : M. Mickaël DEDIANNE et M. SANDRAS.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE.

Secrétaire de séance : Mme Zaraa DIMPRE

N° 2024-045 : REGIE DE RECETTE – MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE ROMAIN ROLLAND : TARIFS D'ENTREE :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la proposition d'évolution des tarifs d'entrée du musée d'Art et d'Histoire Romain Rolland.

- 5 € : visiteur individuel adulte
- 3,5 € : visiteur adulte dans un groupe de 10 pers ou plus
- 5 € : adulte pour visite guidée (groupe d'au moins 10 pers.)
- 3,5 € : scolaires de + 16 ans et étudiants
- Gratuit :
 - de 16 ans, accompagnateur de groupe et chauffeur, donateurs, presse
 - habitants de Clamecy

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- DECIDE d'appliquer les tarifs d'entrée du Musée d'Art et d'Histoire Romain Rolland ci-dessus énoncés.

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le 27/03/2024

ID : 058-215800798-20240321-D2024_045-DE

S²LO

.....
Souscrivent les signatures.

Nicolas BOURDOUNE
Maire